

Thiers Dore
et Montagne
 L'INTERCO

Communauté de Communes
 Thiers Dore et Montagne
 47 avenue du Général de Gaulle
 63300 THIERS
 04 73 53 24 71
 contact@cctdm.fr

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

40

Suppléants ayant voix
 délibérantes :

3

Conseillers représentés :

12

Total votants :

55

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 21 FÉVRIER 2019 à 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 14 février 2019

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 21 février 2019 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Marcel BARGEON, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Marc DELPOSEN, Jeannine SUAREZ, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Aline LEBREF, Michel GONIN, Éric CABROLIER, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Paul PERRIN, Serge THEALLIER, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Hélène BOUDON, Jean-Pierre MOUCHARDIAS, Marie-Noëlle BONNARD, Jacqueline MALOCHET, Thierry BARTHELEMY, Farida LAÏD, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Olivier CHAMBON à Marcel BARGEON
 Gérard GRILLE à Daniel BERTHUCAT
 Jean-Louis GADOUX à Aline LEBREF
 Bernard VIGNAUD à Patrick SOLEILLANT
 Pépita RODRIGUEZ à Tony BERNARD
 Philippe OSSEDAT à Frédérique BARADUC
 Claude NOWOTNY à Abdelhraman MEFTAH
 Paul SABATIER à Marie-Noëlle BONNARD
 Benoit GENEIX à Farida LAÏD
 Thierry DEGLON à Jacqueline MALOCHET
 Claude GOUILLON-CHENOT à Stéphane RODIER
 Françoise KORZCENIUK à Thierry BARTHELEMY

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s : André IMBERDIS, Ghislaine DUBIEN, Béatrice ADAMY, Jany BROUSSE, Carine BRODIN, Didier CORNET.

Conseillère suppléante ayant voix délibérante : José MONRUFFET, Sylvie CHAUNY, David POMMERETTE.

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

**INTÉGRATION DE L'ASSOCIATION D'ÉDUCATION POPULAIRE (AEP)
 DE LA MONNERIE LE MONTEL**

Rapporteur : Tony BERNARD, Président

Considérant les conditions dans lesquelles l'Association d'Education Populaire (AEP) propose, entre autres, des activités d'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), en direction d'enfants, sur le territoire de la Monnerie-le-Montel ;

Considérant que cette structure ouvre ses portes durant les mercredis et les vacances scolaires et, par son implantation géographique, accueille un effectif stable d'environ 40 enfants et emploie, selon les périodes jusqu'à 5 animateurs.

D'un commun accord, le Bureau de l'association et Thiers Dore et Montagne (TDM) ont envisagé la reprise de l'activité d'ALSH de l'association.

Il est également convenu entre l'AEP et TDM d'un bail emphytéotique de 40 ans sans loyer.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la reprise de l'activité Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) de l'Association d'Education Populaire (AEP),
- **Autorise** le Président à signer un bail emphytéotique pour une durée de 40 ans.

TOTAL VOTANTS : 55	Conseillers présents : 43	Représentés : 12	Non-participation :
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 55	Pour : 55	Contre :	
Abstentions :			

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

